

Le mécénat au chevet de la culture

CHARLEROI Le monde économique se mobilise pour soutenir des projets

► Le mécénat d'entreprises, c'est l'indispensable complément au financement public.

► Bourses, compétences, dons en nature : il est protéiforme.

► Deux projets viennent d'en bénéficier à Charleroi.

Ingénieur civil à la tête d'un bureau d'études en stabilité et techniques spéciales, Jean-Sébastien Pirnay préside le collectif d'entreprises mécènes de Promethea en région de Charleroi. Douze entreprises y participent. Au-delà du don financier de 11.000 euros qu'elles ont octroyé au projet Alba de la chanteuse de jazz carolo Melanie De Biasio, elles ont mobilisé des compétences de leurs membres : l'expertise d'un acousticien pour l'intégration d'un studio d'enregistrement dans cette ancienne demeure patricienne qui a accueilli pendant un demi-siècle le siège de l'ancien consulat d'Italie, l'appui d'un ingénieur civil pour évaluer l'état de la structure du bâtiment et le soutien d'un « project manager » pour coordonner et cadrer toute la programmation immo-

bilière. « L'idée de cette maison des talents a séduit notre collectif, indique le président. Il s'agit d'un incubateur artistique avec une résidence d'artiste : une véritable plus-value pour la ville en reconstruction. Et une contribution au renouveau de notre identité carolo à partir de ce pilier qu'est la culture. »

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » : cette citation d'Antoine de Lavoisier convient parfaitement au mécénat, une pratique de l'antiquité qui ne cesse de se réinventer. En Wallonie, des collectifs mécènes sont apparus en région liégeoise et à Charleroi Métropole sous l'égide de l'ASBL Promethea, principale référence en Belgique dans le domaine. Son rôle : encadrer ces communautés d'entreprises et les accompagner dans leurs stratégies de mécénat. Comme l'observe le directeur général de Promethea, Benoît Provost, « le mécénat ce n'est pas l'Oncle

d'Amérique ». S'il s'agit de dons financiers, en compétences ou en nature à des projets culturels ou patrimoniaux, la notion d'intérêt général est la pierre angulaire du système. « Avec le fait qu'il ne faut en attendre aucun retour équivalent. Bien que les contreparties restent autorisées, il doit exister une disproportion marquée entre le soutien apporté et la valorisation de la prestation rendue. » Évidemment, les entreprises ne sont pas simplement là pour « banker » : « Le produit de leurs dons doit générer une réelle plus-value sociétale ou culturelle », poursuit-il.

Jean-Sébastien Pirnay confirme : on n'est plus dans la logique autocratique qui formalisait le mécénat de papa. « D'abord, il y a un véritable dialogue entre les porteurs de projets et les entreprises. Ensuite, il y a un engagement de ces dernières au sens collectif du terme. » A Charleroi, elles ont choisi de soutenir un projet à la fois culturel et patrimonial. « Un projet qui fait sens. Le chantier s'ouvrira dans quelques semaines. Pour aller plus loin encore dans le financement, nous avons décidé d'organiser un concert de charité avec Melanie, qui ne s'est encore jamais produite au Palais des beaux-arts. Ce sera le 8 décembre prochain. »

Trois types de mécénat

Benoît Provost insiste : « On ne devient pas mécène pour en retirer de la visibilité comme dans le sponsoring sportif. Les entreprises n'en attendent pas non plus un avantage fiscal, même

s'il existe des mécanismes de déduction. Chaque partie a des responsabilités vis-à-vis de l'autre, il doit exister une correspondance entre leurs valeurs mutuelles sinon ça ne matche pas. L'échange est au cœur de la relation. »

« Il existe trois types de mécénat, poursuit le directeur général. Le financier est le plus connu, il se traduit par l'allocation d'une "bourse" à un opérateur ou un artiste. Ensuite il y a le mécénat de compétences, qui consiste à mettre à la disposition du bénéficiaire une expertise professionnelle ou des

moyens humains. C'est la forme la plus riche car elle favorise les collaborations, voire la coconstruction d'un projet. » Quant au mécénat en nature, c'est le plus protéiforme : il peut s'agir d'un don de marchandises ou de produits, comme pour le centre des métiers du Patrimoine La Paix Dieu à Amay en province de Liège, ou la mise à disposition d'un bien immobilier ou d'un outil. « Il n'y a pas de grand ni de petit mécénat, observe Benoît Provost. Toute contribution au bien commun est bonne à prendre. » ■

DIDIER ALBIN

BUDGET

70.000 euros chaque année

Associations, services club, fondations privées, entreprises et organismes de droit public comme la Loterie Nationale : le secteur du mécénat mobilise de nombreux acteurs. A l'initiative de l'ASBL Promethea, cinq collectifs agissent en faveur de la culture et du patrimoine dont trois spécifiquement en Wallonie. « Chacun d'eux est le foyer d'une dynamique qui se nourrit de l'enthousiasme des membres et des porteurs de projets », selon Benoît Provost.

« En moyenne, nos collectifs qui regroupent 104 entreprises attribuent chaque année plus de 70.000 euros à des initiatives. Nous recevons entre 70 et 90 candidatures. » Promethea organise des ateliers conseils, workshops et conférences : en 2017, les cinq sessions programmées dans les deux sièges wallons et à Bruxelles ont donné lieu à 35 heures d'interventions et d'échanges, au profit de près de 90 participants. L'ASBL s'appuie sur une équipe de 7 personnes.

projets Des collectifs à pied d'œuvre

Charleroi, c'est la ville de tous les possibles. Celle où l'on sent qu'il va se passer quelque chose. » Benoît Provost ne s'étonne dès lors pas que les projets de ses opérateurs culturels s'attirent la lumière des mécènes. C'est le musée d'art BPS22 de la province de Hainaut qui a emporté les faveurs du collectif aKCESS de l'ASBL Promethea. Elle lui a remis son prix 2018, d'un montant de 10.000 euros, pour son action « Les audacieux » : « *Un projet de médiation de longue durée que porte le musée* », observe le président

d'aKCESS Christophe Kevelaer. Objectif : donner aux jeunes l'audace d'entrer dans un musée en dehors du cadre scolaire et devenir à leur tour passeurs de culture pour leur entourage familial et d'autres jeunes.

« Créé en 2013, notre collectif regroupe onze entreprises mécènes. Nous récompensons chaque année un projet favorisant l'accès à la culture pour tous. » Celui du BPS22 entre totalement dans le champ de la médiation. Comme l'explique le directeur du musée provincial Pierre-Olivier Rollin,

« il comporte trois étapes : la première concerne quatre classes de secondaires qui effectuent des visites des ateliers et des rencontres d'artistes et de membres du personnel de façon soutenue. La seconde élargit à de nouveaux groupes scolaires : pendant une journée, "Les

audacieux" s'emparent du BPS22 et se chargent de les orienter. La troisième et dernière étape transpose cette expérience au grand public. Le mécénat permet d'aller au-delà de nos missions de base. poursuit-il. Nous participons régulièrement à des appels à projets

pour lever des financements complémentaires. »

Le musée réalise 20 % de ses recettes en fonds propres, ce qui est supérieur à la moyenne. Il est très impliqué dans la médiation.

Défilé bisannuel

A Liège, le collectif Co-Legia créé en 2012 récompense lui aussi chaque année des projets. Le lauréat de son prix annuel est Défil'Eco, un « fashion show » hors du commun reposant sur un concept unique : présenter d'une

part des tenues hommes, dames et enfants dessinées par des stylistes liégeois et, d'autre part, des créations réalisées par des associations travaillant en partenariat. Les silhouettes sont de véritables œuvres d'art réalisées à partir de matériaux de récupération inattendus. Organisé par l'ASBL Assistance à l'enfance, ce défilé bisannuel vivra sa prochaine édition en mai 2019 dans la Cité ardente. En 2017, il avait attiré plus de 1.200 spectateurs... ■

ALB